

RECRUTEMENT SECTION SPORTIVE FOOTBALL RENTRÉE 2019



- Les dossiers de candidature ci-dessous(joueuse, joueur ou arbitre) sont à télécharger, à renseigner attentivement en joignant les pièces justificatives demandées ; ils devront nous être envoyés au plus tard pour le lundi 1er avril à l'adresse indiquée sur le document. Ils seront étudiés dès leur réception par une commission pédagogique.
- Les candidat(e)s retenus pour venir passer les épreuves de sélection recevront une convocation leur indiquant la date, l'horaire , le lieu des épreuves ainsi que différentes consignes à respecter : porter le maillot du club ou une la section d'appartenance, apporter un règlement de 5 euros correspondant aux frais de restauration scolaire si convocation pour journée complète du 21 mai, apporter un ballon T5 pour effectuer les tests techniques).
- Les candidats non retenus (dossier incomplet, profil scolaire jugé insuffisant)recevront également un courrier explicatif. Il ne sera pas utile de contacter l'établissement ou le responsable de la section pour obtenir des explications supplémentaires.
- Récapitulatif des différentes phases et dates de recrutement :
 - **MARDI 23 AVRIL MATIN 8h30 / 12h30** : premier tour des tests de sélection joueurs garçons (stade Moulonguet , rue Thuillier , 80000 Amiens, situé à 300 mètres de la cité scolaire)
 - **MARDI 23 AVRIL APRES-MIDI 13h30 / 16h30** : premier tour des tests de sélection joueuses filles (stade Moulonguet idem)
 - **MARDI 21 MAI JOURNEE 8h30 / 16h30** : deuxième tour des tests de sélection joueurs garçons (stade Moulonguet et cité scolaire). Les candidats convoqués et retenus pour cette journée prendront leur repas du midi à la cité scolaire (un règlement de 5 euros sera exigé à l'ordre de Mr l'Agent Comptable lycée Thuillier).

- **MERCREDI 22 MAI MATIN 8h30 / 12h30** : deuxième tour des tests de sélection joueuses filles (stade Moulonguet).
- **Les candidats arbitres** seront convoqués soit le mardi 21 mai (sur la journée) soit le mercredi 22 mai (sur la journée) en fonction du nombre et du profil des candidatures. Une convocation écrite précisera la date retenue pour le passage des tests.
- Si le bulletin du 2e trimestre n'est pas disponible lors de votre envoi du dossier courant mars, merci de nous joindre à la place un relevé de notes / résultats de la période correspondante et de nous préciser que l'élève apportera bien son bulletin lors des tests de sélection.
- Les épreuves et les tests de sélection (exercices techniques, tests physiques , jeux à effectifs réduits et jeu à effectif normal) seront encadrés par une commission composée du responsable technique, des encadrants habituels de la section, de membres de l'équipe technique régionale HDF et d'éducateurs diplômés responsables de structures scolaires ou de clubs partenaires.
- La commission pédagogique, chargée de classer et de retenir ou non les candidats à l'issue des tests de sélection, se réunira entre le 22 et le 31 mai en étudiant à nouveau méticuleusement les dossiers, les profils et les motivations scolaires des candidat(e)s. Cette commission sera composée des membres de l'équipe de direction, des responsables techniques de la section et de la ligue de football des HDF.
- Un courrier sera adressé aux familles des candidats entre le 23 et le 31 notifiant l'avis (positif, négatif ou liste d'attente) de la commission pédagogique. Dans le cas positif d'une proposition d'intégration pour la rentrée scolaire 2019, il vous sera demandé d'accuser réception très rapidement de ce courrier qui sera accompagné de consignes précises : acceptation ou non-acceptation d'intégration à la section, voeux d'orientation et d'affectation , convocation pour une réunion de présentation et de pré-inscription au lycée durant la première quinzaine du mois de juin.